Cordemais, le 4 juin 2021

## LES ABEILLES DE CORDEMAIS ONT DÉMÉNAGÉ...

Peut-être l'avez-vous remarqué en vous promenant autour du plan d'eau de la Côte, à Cordemais, mais les deux ruches communales ne sont plus là... Gérées par l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique (UNAPLA), avec qui la commune a signé une convention, elles avaient été installées au bord de l'eau en 2014.



Dernièrement, de bon matin, Monsieur THIERCELIN, l'apiculteur qui intervient pour l'UNAPLA, les a déplacées avant le réveil de leurs habitantes. « La production de miel avait baissé, il fallait donc trouver un autre environnement » explique Alison GUÉMENÉ, responsable de l'Agenda 21 de Cordemais. Après quelques visites sur le terrain de Jacques CHOLLET, responsable des espaces verts, accompagné d'Emilie SCHOELINCK de l'UNAPLA, et de l'apiculteur, le choix s'est arrêté sur un terrain le long du chemin de l'étier, proche des gîtes de la Chaussée. « L'endroit est bien exposé, riche en diversités d'essences floristiques et idéalement placé près d'un sous-bois ».

Les ruches sont visibles du chemin de halage et la route à proximité facilite la manutention pour l'apiculteur lors de ses visites de contrôle ou l'extraction du miel. D'ailleurs, quelques jours après, il est venu installer une grille à reine. « C'est un dispositif fait de maillages destiné à bloquer la reine pour l'empêcher de pondre dans les hausses ; la grille laisse passer les ouvrières, moins grosses, qui ont ainsi un plus grand espace pour stocker le miel ». La récolte devrait se faire durant l'été.

